



Département du Finistère Commune de CLOHARS FOUESNANT

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

5.1 – SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Prescription de l'élaboration du P.L.U par le Conseil Municipal le : 21 mai 2012

Débat du P.A.D.D en Conseil Municipal le : 17 décembre 2012

Arrêt du P.L.U en Conseil Municipal le : 17 décembre 2013

Approbation du P.L.U en Conseil Municipal le : 03 novembre 2015

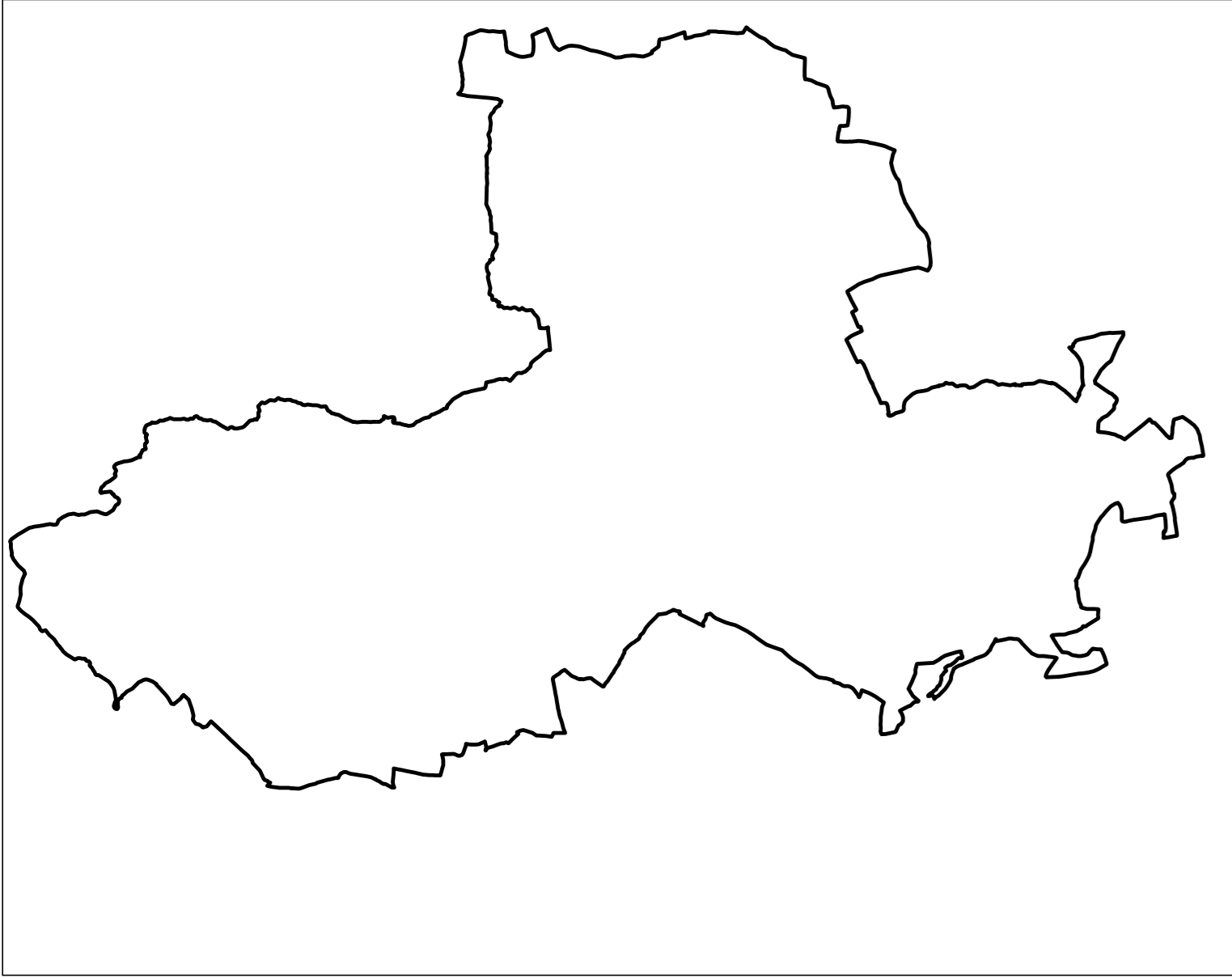
P.L.U rendu exécutoire le : 13 janvier 2016



J. QUERELOU – Paysagiste DPLG
11, rue Pierre Caussy – 29000 QUIMPER
Tél : 02.98.64.93.31 – Fax : 02.98.64.83.14
querelou.jacques@wanadoo.fr

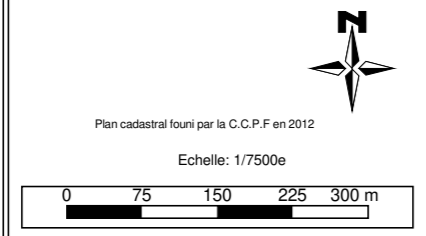


LE ROY – GOURVENNEC – PRIEUR
Cabinet d'Avocats en droits publics
8, rue Voltaire – 29200 BREST
Tél : 0.98.80.28.17 – Fax : 02.98.80.91.64
Contact@lgp-avocats.fr



5.1 SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Révision prescrite par délibération du CM le: 21 mai 2012
 Débat préalable organisé en CM le: 17 décembre 2012
 PLU arrêté par délibération du CM le: 17 décembre 2013
 PLU approuvé par délibération du CM le: 3 novembre 2015
 PLU rendu exécutoire le:



Servitudes de protection des monuments historiques (AC1)

- Monument historique classé

Servitudes de protection des sites et monuments naturels (AC2)

- Site et monument naturel classé
- Site et monument naturel inscrit

Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux (AS1)

- Zone de protection immédiate
- Zone de protection rapprochée P1
- Zone de protection rapprochée P2

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)

-

Servitudes relatives aux transmission radioélectriques (PT1 et PT2)

- protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

